

Dépôt de documents

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

LA SUBVENTION VERSÉE À COLLINS RADIO CANADA LTD.

Question n° 2075—M. Reynolds:

1. Quelle a été la subvention versée en vertu du Programme pour l'avancement de la technologie industrielle à Collins Radio Canada Ltd de Toronto, pour la mise au point d'un service radio-maritime à bande latérale unique?

2. Collins Radio Canada Ltd est-il sous le contrôle d'actionnaires résidant aux États-Unis?

3. Le ministre de l'Industrie et du Commerce sait-il que le service mentionné à la partie 1, a déjà été mis au point et qu'il est offert par Triton Industries Ltd de Richmond (Colombie-Britannique) société entièrement canadienne?

4. L'une des raisons pour laquelle Collins Radio Canada Ltd. a reçu une subvention en vertu du Programme pour l'avancement de la technologie industrielle est-elle que cette société a obtenu un contrat de la Garde côtière canadienne par l'intermédiaire du ministère des Transports, se chiffrant à environ deux millions de dollars?

5. Pourquoi le gouvernement accorderait-il un contrat à Collins Radio Canada Ltd de Toronto pour un service radiomaritime à bande latérale unique alors que cette société n'a pas mis au point ce service pendant qu'une société canadienne, l'offre déjà?

6. a) M. J.C. Dobby, agent d'approvisionnement technique, direction de l'électricité et de l'électronique, division n° 1, ministère des Approvisionnements et Services, a-t-il adressé une lettre, le 31 janvier 1972, à M. W. Courage, directeur de la commercialisation, Triton Industries Ltd et, dans l'affirmative, quels étaient les renseignements fournis à l'effet que la Triton Industries Ltd pouvait éventuellement fournir l'équipement de communication à bande latérale unique, b) a-t-on permis à Triton Industries Ltd de présenter une soumission et, dans la négative, pourquoi?

7. M. R.J.D. Brown, chef suppléant, achats et contrats, ministère des Transports, a-t-il adressé une lettre, le 23 avril 1971, à M. W. Courage et, dans l'affirmative, quels étaient les renseignements fournis à l'effet que la Triton Industries Ltd pouvait fournir l'équipement de communication à bande latérale unique?

8. S'agit-il d'une infraction au processus de soumission du gouvernement et, dans l'affirmative, pourquoi?

9. Le ministre annulera-t-il l'offre initiale pour lancer de nouveaux appels d'offres?

(Le document est déposé.)

LES NOMINATIONS DE CERTAINS HAUTS FONCTIONNAIRES

Question n° 2255—M. Horner (Crowfoot):

Quel est le nom, a) du gouverneur de la Banque du Canada, b) du président du Conseil économique du Canada, c) du président de la Société Polymer, d) du président d'Air Canada, e) du président de la Société centrale d'hypothèques et de logement, f) du président de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, g) du président du CN (à quelle date doit-il prendre sa retraite?), h) des président et vice-président du Conseil des ports nationaux, i) des président et vice-président de Radio-Canada, j) des président et vice-président du Conseil de la Radio-Télévision canadienne, k) du sous-ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, l) du sous-ministre de la Défense nationale, m) du chef d'État-major de la Défense, n) du sous-ministre du Revenu national, o) du directeur général de la Direction de la citoyenneté, p) du directeur de Statistique Canada, q) du sous-ministre des Approvisionnements et Services, r) des président et vice-président de la Commission canadienne des transports et à quelle date ont-ils été nommés et pour combien de temps?

(Le document est déposé.)

LE BUREAU DE L'AIDE EXTÉRIEURE ET L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Question n° 2647—M. Stevens:

1. Au cours de chacune des années de 1960 à 1968, combien de personnes étaient employées par le Bureau de l'aide extérieure?

[M. Trudeau.]

2. Au cours de chacune des années de 1968 à 1973, combien de personnes étaient ou sont employées par l'Agence canadienne de développement international?

3. Au cours de chacune des années financières de 1960-1961 à 1971-1972, quelles ont été les dépenses totales du Bureau de l'aide extérieure ou de l'Agence canadienne de développement international, selon le cas, quant à l'administration de son aide et comment se répartissent ces totaux pour chacune des années dans les catégories suivantes: a) traitements des employés, b) frais généraux relatifs aux locaux occupés par l'ACDI dans l'édifice Jackson, c) frais généraux relatifs aux locaux loués par l'ACDI pour ses activités d'outre-mer, d) fournitures de bureaux, e) coût des travaux de rénovation?

(Le document est déposé.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LE CODE CRIMINEL

LA RESTAURATION DU DROIT SE RATTACHANT À LA PEINE CAPITALE QUI EXISTAIT AVANT LE 30 DÉCEMBRE 1972

La Chambre reprend l'étude, interrompue le lundi 22 octobre, de la motion de M. Allmand: Que le bill C-2, tendant à modifier le Code criminel, soit lu pour la 3^e fois et adopté.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 2 h 30, conformément à l'ordre spécial adopté le lundi 22 octobre, je dois maintenant interrompre les délibérations et mettre aux voix la motion de troisième lecture du bill C-2, tendant à modifier le Code criminel.

(La motion de M. Allmand, mise aux voix, est adoptée.)

● (1430)

(Vote n° 43)

POUR

MM.

Alexander	Broadbent	Faulkner
Allmand	Buchanan	Firth
Andras	Caccia	Fleming
Atkey	Cafik	Foster
Baker	Carter	Fox
Baldwin	Chrétien	Gauthier
Barnett	Clark	(Ottawa-Est)
Basford	(Rocky Mountain)	Gilbert
Beatty	Corbin	Gillies
(Wellington-	Côté	Goyer
Grey-Dufferin-	Danson	Graffey
Waterloo)	De Bané	Gray
Bégin (M ^{11e})	Demers	Grier
Blackburn	Diefenbaker	Guilbault
Blais	Douglas	Haidasz
Blaker	Drury	Harding
Boulanger	Dubé	Harney
Breau	Dupont	Hellyer
Brewin	Ethier	Holmes